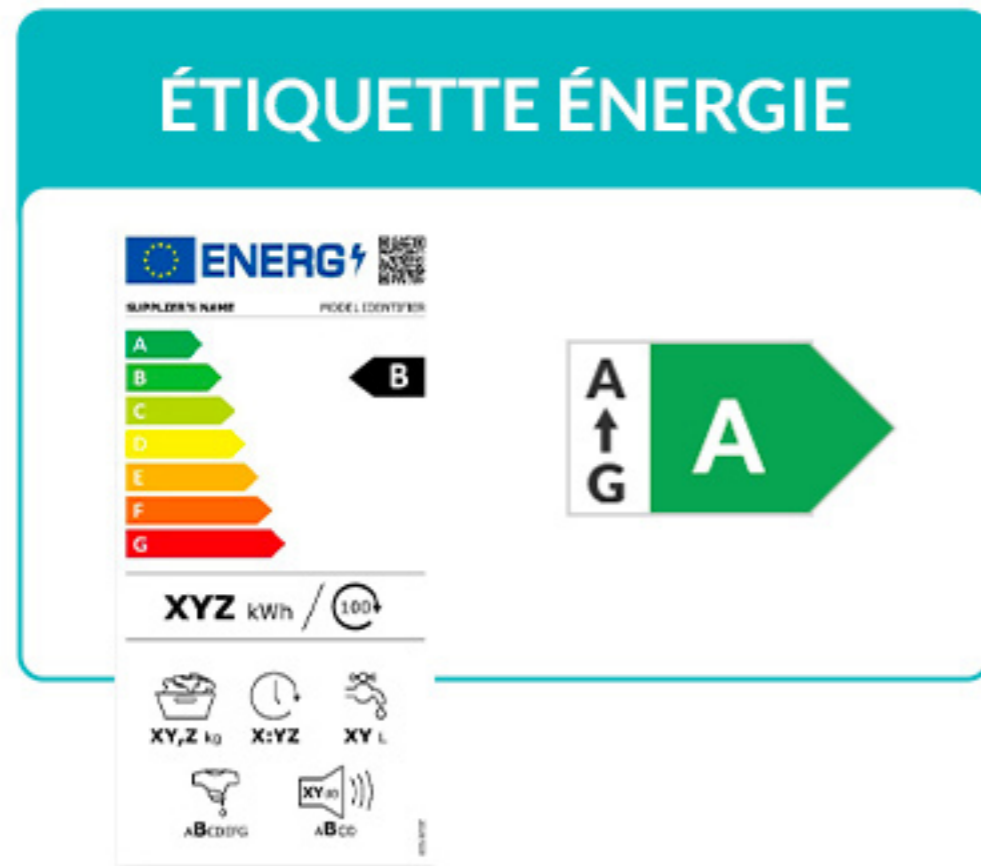




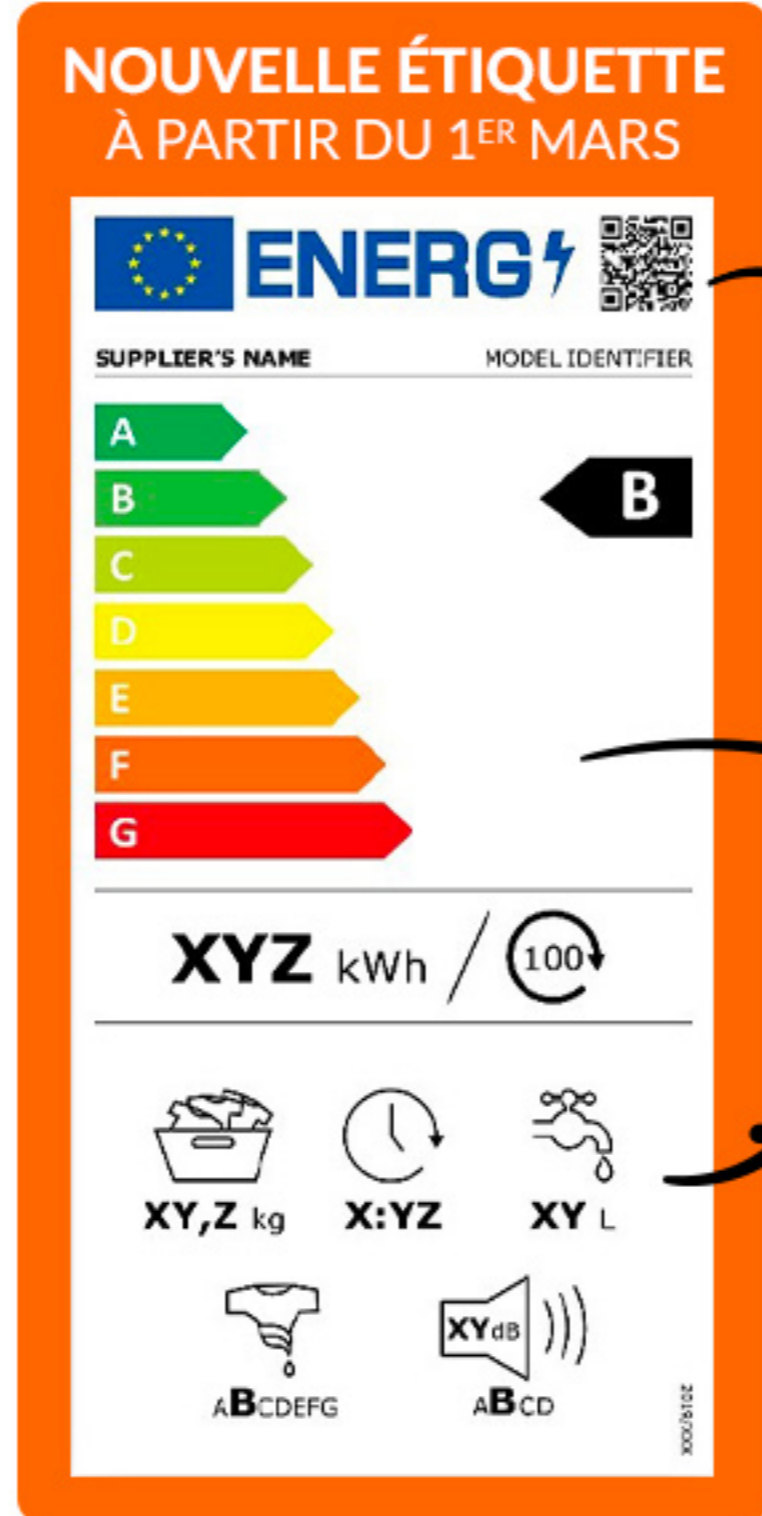
À compter de Mars 2021, de nouvelles réglementations liées à l'économie circulaire sont mises en place sur différentes catégories de produits. **But vous accompagne et vous explique afin de mieux les comprendre.**

Pour vous aider dans votre choix mais également avoir une approche éco-responsable dans l'achat de votre produit, n'hésitez pas à consulter les nouvelles étiquettes énergétiques et l'indice de réparabilité.



L'ÉTIQUETTE ÉNERGIE ÉVOLUE

ANCIENNE ÉTIQUETTE

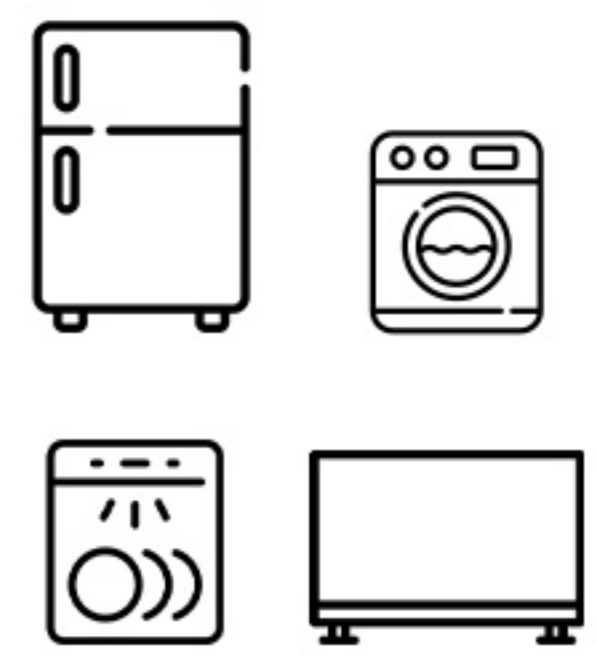


QR CODE pour accéder à une base de données électronique des produits

Échelle de A à G remplacée : fini les A+, A++, A+++ !

Des icônes plus lisibles pour renforcer l'information (niveau sonore, capacité, efficacité...), avec une échelle de A à D

QUELS PRODUITS SONT CONCERNÉS ?



Réfrigérateurs / Congélateurs / Caves à vin
Lave linge / Lave linge séchant
Lave-vaisselle / Téléviseurs

Les fours, certaines cuisinières, climatiseurs, luminaires disposeront encore de l'ancienne étiquette énergie jusqu'à la mise en œuvre Européenne

POURQUOI MODIFIER CETTE ÉTIQUETTE ?

- **AMÉLIORER la lisibilité**, en remplaçant l'échelle A+, A++... par une échelle allant de A à G
- **RENFORCER l'information** (niveau sonore, capacité, efficacité...)
- **STIMULER les progrès technologiques** : la nouvelle classe A, très exigeante, sera désormais difficile à trouver en 2021
- **RÉDUIRE les consommations électriques** : au niveau Européen, d'ici 2030 cela devrait permettre d'ÉCONOMISER par an 167 TWh soit 46 millions de tonnes de CO² (l'équivalent de la consommation d'électricité annuelle du Danemark !)*

*Source commission Européenne, Octobre 2019.

INDICE DE RÉPARABILITÉ

L'indice de réparabilité vous informe du caractère plus ou moins réparable des produits concernés afin de vous aider à faire votre choix et à lutter contre l'obsolescence. La loi « anti-gaspillage » nous permet d'être acteur de la transition écologique en faisant le choix responsable de la réparabilité.

L'objectif de cette information est d'allonger la durée de vie et d'utilisation des appareils en se tournant vers des produits plus facilement réparables ou en recourant davantage à la réparation en cas de panne.

Une note sur 10 est donc attribuée selon 5 critères :

- 1. La documentation** : durée de disponibilité de la documentation technique et relative aux conseils d'utilisation et d'entretien.
- 2. La démontabilité** : la facilité à démonter et remonter le produit et les outils nécessaires.
- 3. La disponibilité des pièces détachées** : durée de disponibilité et délai de livraison.
- 4. Le prix des pièces détachées** : rapport entre le prix de ventes des pièces détachées et le prix du produit.
- 5. Les spécificités liées au produit** : par exemple un compteur d'usage sur un lave-linge, une assistance à distance gratuite disponible pour un smartphone, un type de batterie sur un PC, etc.

INDICE DE RÉPARABILITÉ



QUELS PRODUITS SONT CONCERNÉS ?



Lave-linge hublot / Téléviseurs / Smartphone / Ordinateurs